



LES ARTISTES ET TECHNICIENS DU SPECTACLE NE SONT PAS DES MENDIANTS ! ...

La protection sociale est un droit pour tous les salariés

Manuel Valls a annoncé hier un plan qui se veut une sortie de crise. Il a annoncé le maintien des crédits d'investissement du ministère dans le spectacle vivant, ce qui est une bonne mesure, mais pas pour tout le champ du ministère : bientôt les vases communicants en tapant sur tous les opérateurs (CNC, Opéra National de Paris, France Télévisions ...) à qui on promet le pire ?

La concertation avec les « trois sages » peut être acceptable, à condition que nos propositions soient examinées, celles partagées dans la profession, popularisées comme « plateforme du comité de suivi ». Elles sont portées depuis plus de dix ans tandis que les signataires de l'Unedic ont toujours refusé de les étudier.

Mais surtout Manuel Valls annonce que l'Etat va financer le régime des intermittents du spectacle, préfigurant une caisse autonome que souhaite le Medef et la Cfdt depuis des années. Le Premier Ministre dit : « ce dispositif original est une forme indirecte de soutien à la création artistique et il ne peut reposer entièrement sur la seule solidarité interprofessionnelle, même si elle en reste le cœur. L'Etat doit aussi assumer sa place autour de la table [...] y compris pour le financement. »

La refondation sociale chère au Medef est en marche : il s'agit de découper par morceau la protection sociale pour que l'Etat en prenne une partie à charge de plus en plus grande.

Pas plus qu'une subvention à l'industrie ou au commerce, l'assurance chômage n'est pas une subvention culturelle, c'est un droit de tous les salariés.

Les investissements publics doivent aller, eux, aux services publics, à la création et à l'emploi !

Manuel Valls dit lui-même en préambule que la contribution économique de la Culture est pourtant positive pour le pays.

On comprend mieux pourquoi le gouvernement, plutôt que de reporter l'application de cet accord de quelques mois, décide de l'agréer en l'état, en prenant en charge la non application du différé. C'est une mesurette pour passer l'été ... et c'est mettre le doigt dans la caisse autonome.

Cette proposition figurait dans les textes du Medef en février comme palliatif à la suppression des annexes que notre lutte unitaire a empêché en mars.

N'en restons pas là : défendons nos propositions alternatives, refusons la réserve d'indiens !

Luttons tous ensemble contre ce texte qui constitue une catastrophe pour tous les demandeurs d'emploi, travailleurs précaires, intérimaires, cadres ...

Nous appelons à poursuivre et amplifier la lutte unitaire sous toutes ses formes avec des actions dès aujourd'hui!

- ✓ **Nous reconduisons le préavis de grève à partir du 1^{er} juillet pour tout le mois.**
- ✓ **A Paris : AG unitaire lundi 23 juin 18h30 sous le péristyle de la Grande Halle de la Villette (M° Porte de Pantin)**
- ✓ **Nous appelons à un temps fort de mobilisation le 26 juin, jour probable de l'agrément par F. Rebsamen. Rdv Fédéral à 13h30 devant Le Cirque D'hiver (110 rue Amelot 75011 Paris - M° Filles du Calvaire) pour rejoindre en cortège la manifestation interprofessionnelle à l'appel de la Cgt qui partira de Bastille à 14H30 pour se rendre à Nation.**
- ✓ **Nous appelons à une journée de grève massive dans tous les secteurs du spectacle, du cinéma et l'audiovisuel, le 4 juillet, jour de l'ouverture du Festival d'Avignon.**

Ce que nous défendons, nous le défendons pour tous, salariés, citoyens, spectateurs de notre travail. Si le gouvernement ne nous entend pas pour sortir un plan d'apaisement équilibré et durable qui prenne en compte nos propositions, l'été ne se passera pas normalement !

Paris, le 20 juin 13H.

**Pour vous tenir informés à tout moment de l'actualité sociale, notre Fédération met à votre disposition : son site Internet au www.fnsac-cgt.com - Email : cgtspectacle@fnsac-cgt.com
FNSAC 14-16, rue des Lilas 75019 PARIS – Tel. : 01 48 03 87 60**